



TARIFS LIÉS AUX CONCESSIONS, EXHUMATIONS ET DROITS DIVERS DANS LE CIMETIÈRE

TARIFS VALABLES DU
1 JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2023

Nous reprenons ci-après les différents modes de sépulture et leurs coûts. Le choix d'une concession pleine terre, en caveau ou en columbarium, fait l'objet d'une convention entre le concessionnaire et la commune.

E.R. : collège des bourgmestres et échevins • 01/1 avenue des Casernes - 1040 Etterbeek • Ne pas jeter sur la voie publique

CONCESSION DE 15 ANS

1 corps	€ 530
1 urne cinéraire	€ 415
Mineur	Gratuit

CONCESSION DE 30 ANS

1 corps	€ 945
2 corps	€ 1.035
3 corps	€ 1.150
1 urne cinéraire (columbarium ou pelouse d'inhumation d'urnes cinéraires)	€ 845
2 urnes cinéraires (columbarium ou pelouse d'inhumation d'urnes cinéraires)	€ 925
3 urnes cinéraires (pelouse d'inhumation d'urnes cinéraires)	€ 1.015
4 urnes cinéraires (pelouse d'inhumation d'urnes cinéraires)	€ 1.130
Mineur	Gratuit
Extension pour un corps	€ 795
Extension pour une urne cinéraire	€ 680

CONCESSION DE 50 ANS EN PLEINE TERRE

1 corps	€ 1.410
2 corps	€ 1.545
3 corps	€ 1.705
1 urne cinéraire (columbarium ou pelouse d'inhumation d'urnes cinéraires)	€ 1.295
2 urnes cinéraires (columbarium ou pelouse d'inhumation d'urnes cinéraires)	€ 1.435
3 urnes cinéraires (pelouse d'inhumation d'urnes cinéraires)	€ 1.590
Mineur	Gratuit
Extension pour 1 corps	€ 795
Extension pour 1 urne cinéraire	€ 680

EXHUMATION

1 corps	€ 800
1 urne cinéraire	€ 100

CONCESSION DE 50 ANS AVEC CAVEAU

1 corps	€ 3.315
2 corps	€ 3.645
3 corps	€ 4.020
4 corps	€ 4.415
1 urne cinéraire (pelouse d'inhumation d'urnes cinéraires)	€ 3.215
2 urnes cinéraires (pelouse d'inhumation d'urnes cinéraires)	€ 3.535
3 urnes cinéraires (pelouse d'inhumation d'urnes cinéraires)	€ 3.885
4 urnes cinéraires (pelouse d'inhumation d'urnes cinéraires)	€ 4.285
Extension pour 1 corps	€ 1.060
Extension pour une urne cinéraire	€ 945

GARANTIE POUR PLACEMENT DE MONUMENT

Concessions de 15 ans en pleine terre pour adultes	€ 800
Concessions de 30 et 50 ans en pleine terre	€ 1.000
Concessions de 50 ans avec caveau	€ 1.000

Vase en cuivre pour cellule de columbarium	€ 55
--	------

Le prix de la concession ou de l'extension de la concession est majoré de 100 € si l'acquéreur de la concession ou le premier défunt à inhumé n'a pas sa résidence principale à Etterbeek.

Sont exonérés de cette majoration :

- Les mineurs.
- Le défunt à inhumé, s'il a eu sa résidence principale à Etterbeek mais a été placé dans un établissement de soins situé hors de la commune au cours des années précédant son décès.
- Le défunt à inhumé, s'il a été inscrit dans les registres de la population de la commune d'Etterbeek pendant 25 ans et plus.

Le prix de la concession doit être intégralement payé avant qu'il en soit fait usage.

PELOUSE DE DISPERSION DES CENDRES

Placement d'une plaquette commémorative pour une durée de 10 ans sur le mur de commémoration	€ 75
--	------